Image not found or type unknown

Facture et prélèvement automatique

Par **Llewelyn**, le **13/04/2011** à **12:24**

Bonjour à tous !
Une petite question : mon fournisseur de gaz et mon fournisseur d'électricité refusent de me transmettre des factures (même sous forme de factures électroniques) au motif que je règle ma consommation par prélèvement automatique. Ces sociétés ont-elles le droit de refuser de me transmettre des factures ?
Le problème, c'est que sans facture, je n'ai pas de justificatif de domicile (je ne suis pas abonné à France Telecom), et que je suis bloqué pour réaliser certaines démarches "ordinaires" (renouvellement de carte d'identité par exemple)auprès des administrations, qui réclament des factures de moins de 3 mois.
Merci par avance de votre aide !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés